



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединённых
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Treizième session ordinaire

Rome, 18–22 juillet 2011

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Le présent document contient l'ordre du jour annoté et le calendrier provisoires, qui doivent être soumis à l'examen de la Commission. Compte tenu du nombre de points inscrits à l'ordre du jour, le nécessaire a été fait pour que des séances supplémentaires puissent être organisées en soirée.

I. PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission, à sa onzième session ordinaire, est convenue d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce Programme à ses treizième et quizième sessions ordinaires. La structure de la présente section de l'ordre du jour provisoire a pour objet de faciliter l'examen du Programme de travail pluriannuel. Lors de l'examen des points 2 à 5, la Commission souhaitera peut-être, si elle le juge utile, modifier son programme de travail pour chaque secteur et chaque question intersectorielle, en tenant compte des recommandations de ses groupes de travail¹. Au point 6 de l'ordre du jour, la Commission souhaitera peut-être examiner les changements dans leur ensemble et regrouper les résultats visés et objectifs d'étape existants et nouvellement proposés dans un programme de travail révisé. Un *Projet de Programme de travail pluriannuel révisé: principaux résultats et objectifs d'étape (2013-2021)* figure dans le document *Examen du Programme de travail pluriannuel* (CGRFA-13/11/20).

2. Questions intersectorielles

2.1 Modalités possibles d'application et d'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session en 2009, a demandé à la FAO, aux fins d'examen à sa session ordinaire suivante, de préparer un document exploratoire décrivant l'éventail des biotechnologies appliquées à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques pour

¹ CGRFA-13/11/8; CGRFA-13/11/12; CGRFA-13/11/14.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

l'alimentation et l'agriculture, ainsi que la situation actuelle concernant l'application de ces technologies et les questions pertinentes pour leur évolution future, y compris les nouvelles politiques en la matière émanant d'autres instances internationales². Comme indiqué dans le *Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel (Plan stratégique)*, la Commission a demandé que ce document exploratoire soit examiné par ses groupes de travail³.

Le document *Situation et évolution des biotechnologies appliquées à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et questions pertinentes pour leur développement futur (CGRFA-13/11/3)* donne une vue d'ensemble des biotechnologies applicables à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques et fait le point sur les évolutions constatées dans les domaines définis par la Commission, à sa dixième session ordinaire, comme les plus appropriés pour faire l'objet d'activités supplémentaires. Des informations plus détaillées sont fournies dans le document traitant des biotechnologies au service de la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (**Étude de référence n° 52**). Les groupes de travail sur les ressources zoogénétiques, sur les ressources phytogénétiques et sur les ressources génétiques forestières ont examiné le document et formulé un certain nombre de suggestions et de recommandations, qui sont disponibles dans les rapports de leurs sessions respectives⁴.

La Commission, à sa douzième session ordinaire, s'est félicitée de la convocation de la Conférence technique internationale sur le thème: *Biotechnologies agricoles dans les pays en développement: Choix et perspectives pour les cultures, les forêts, l'élevage, les pêches et l'agro-industrie face aux défis de l'insécurité alimentaire et du changement climatique (ABDC-10)*. Elle a demandé à la FAO de lui communiquer, à sa session ordinaire suivante, un rapport sur les résultats de la Conférence et les activités visant à y donner suite; ce rapport figure dans le document **CGRFA-13/11/Inf.8**. Les actes de la Conférence sont publiés sous le titre *Biotechnologies for agricultural development* (Les biotechnologies pour le développement agricole).

La Commission souhaitera peut-être formuler des recommandations concernant ses activités futures liées aux biotechnologies ainsi que les politiques, programmes et activités de la FAO dans ce domaine.

2.2 Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a pris acte qu'il était nécessaire d'aborder la question du changement climatique, elle est convenue d'ajouter un nouvel objectif d'étape à son Programme de travail pluriannuel et a demandé à la FAO de préparer une étude exploratoire sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, pour examen à la présente session⁵. Ce document, intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-13/11/4)*, offre différentes pistes pour l'établissement d'un plan d'exécution destiné à mieux faire connaître le rôle et la valeur des ressources génétiques à la lumière du changement climatique et à garantir que les ressources génétiques soient dûment prises en compte dans les rencontres et les débats internationaux sur les politiques et programmes relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. La Commission est invitée à donner des avis sur cette proposition de plan d'exécution.

Des informations supplémentaires pertinentes figurent dans les études sectorielles sur les thèmes suivants: *changement climatique et ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture – état des connaissances, risques et possibilités (Étude de référence n° 53)*; *changement climatique et ressources génétiques invertébrées pour l'alimentation et l'agriculture – état des connaissances, risques et possibilités (Étude de référence n° 54)*; *changement climatique et*

² CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 72.

³ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G (*Plan stratégique*).

⁴ CGRFA-13/11/8; CGRFA-13/11/12; CGRFA-13/11/14.

⁵ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 78.

ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture – état des connaissances, risques et possibilités (**Étude de référence n° 55**); changement climatique et ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture – état des connaissances, risques et possibilités (**Étude de référence n° 56**); changement climatique et ressources génétiques des micro-organismes pour l'alimentation et l'agriculture – état des connaissances, risques et possibilités (**Étude de référence n° 57**); les changements climatiques et leurs effets sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de la biodiversité de ces ressources pour la sécurité alimentaire (**Étude de référence thématique**) et analyse d'un ensemble d'études sur l'économie de la gestion des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux fins de l'adaptation au changement climatique (**Étude de référence n° 60**). Le document sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les politiques internationales relatives au changement climatique (**CGRFA-13/11/Inf.10**) examine les différentes politiques mises en œuvre au plan international pour faire face au changement climatique et la mesure dans laquelle les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont prises en considération dans ces politiques.

2.3 Politiques et dispositions relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant

La Commission, à sa dernière session, a examiné les politiques et dispositions relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant. La Commission a adopté la Résolution 1/2009, qui a servi de base à la Résolution 18/2009 de la Conférence de la FAO, *Politiques et dispositions relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant*⁶, et a demandé à son Secrétariat de faire rapport, à la présente session, sur les résultats des négociations concernant le Régime international relatif à l'accès et au partage des avantages⁷.

Le document *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant* (**CGRFA-13/11/5**) présente, en insistant particulièrement sur les aspects intéressant l'alimentation et l'agriculture, le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique* adopté lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, en octobre 2010, et propose des options possibles pour de futures activités dans ce domaine, pour examen par la Commission.

Des informations supplémentaires pertinentes figurent dans le document analysant les *tendances en matière de droits de propriété intellectuelle concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (**Étude de référence n° 58**), dans le rapport d'un dialogue entre les diverses parties prenantes sur *l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant – utilisation et usages actuels en matière d'échange, points communs, différences et besoins des utilisateurs* (**Étude de référence n° 59**), ainsi que dans le *rapport d'un atelier international d'experts: étude de la nécessité de mesures spécifiques pour l'accès aux ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant* (**CGRFA-13/11/Circ.1**).

3. Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

3.1 Examen du projet d'actualisation du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, est convenue de mettre à jour le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, en s'appuyant essentiellement sur le *Deuxième rapport sur l'État des ressources*

⁶ C 2009/REP, paragraphe 174.

⁷ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 12.

*phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁸; elle portera une attention particulière aux lacunes et aux besoins relevés dans ce rapport, en tenant compte des nouvelles contributions des gouvernements et des apports issus des réunions et consultations régionales. Elle a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture d'examiner le projet de mise à jour du *Plan d'action mondial* et a décidé que ce point serait abordé au cours de la présente session⁹.

Le projet de *Plan d'action mondial actualisé*, tel qu'examiné par le Groupe de travail de la Commission¹⁰, est présenté dans le document *Projet de mise à jour du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-13/11/6), en vue de sa finalisation par la Commission.

3.2 Examen de la coopération avec le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a souligné la nécessité d'une coopération étroite entre la Commission et l'Organe directeur et a demandé aux secrétariats de la Commission et du Traité international d'élaborer conjointement un document prospectif visant à favoriser la cohérence des politiques et la complémentarité des travaux des deux organes, en vue de son examen par la Commission à sa treizième session ordinaire et par l'Organe directeur à sa quatrième session.

Le document *Cohérence des politiques et complémentarité des travaux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organe directeur du Traité international* (CGRFA-13/11/7), préparé conjointement par les deux secrétariats, présente le cadre institutionnel pertinent pour les deux organes, y compris les composantes du Système mondial de la FAO sur les ressources phytogénétiques, examine la coopération en cours, donne un aperçu des activités les plus pertinentes relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission et de l'Organe directeur et présente des options et des considérations à prendre en compte pour faciliter plus encore la cohérence des politiques et la complémentarité des travaux des deux organes. Une version antérieure du document a été examinée par l'Organe directeur, à sa quatrième session. La Commission souhaitera peut-être recommander les prochaines mesures communes, compte tenu des recommandations de l'Organe directeur¹¹.

3.3 Progrès accomplis depuis la douzième session ordinaire, y compris le rapport de la cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques

La Commission, à sa dernière session, a demandé à son Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques de se réunir avant la présente session afin, entre autres, d'examiner les projets de mise à jour du *Plan d'action mondial* et des *Normes relatives aux banques de gènes*¹².

La cinquième session du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques s'est tenue du 27 au 29 avril 2011 et son rapport (CGRFA-13/11/8) a été présenté à la Commission pour examen.

En réponse à la demande de la Commission¹³, la FAO, en coopération avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et d'autres institutions internationales compétentes, a entrepris un examen des Normes relatives aux banques de gènes, en vue de les soumettre au Groupe de travail technique sur les ressources phytogénétiques. Le *Projet de révision des Normes*

⁸ <http://www.fao.org/docrep/013/i1500e/i1500e00.htm> (version intégrale, en anglais seulement); le compte rendu synthétique est consultable en français à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/meeting/022/k9375f.pdf>.

⁹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphes 21-24.

¹⁰ CGRFA-13/11/8.

¹¹ GB-4/11/Rapport, Résolution 8/2011.

¹² CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 33.

¹³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 28.

relatives aux banques de gènes, tel que soumis par le Groupe de travail, est présenté dans le document intitulé *Projet de normes révisées applicables aux banques de gènes pour la conservation des semences orthodoxes (CGRFA-13/11/9)*, pour examen par la Commission.

La Commission, à sa dernière session, a demandé le suivi d'un certain nombre de questions relatives aux ressources phytogénétiques. Le document intitulé *Suite donnée aux autres recommandations relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-13/11/10)* contient un résumé des activités en cours, ainsi que des recommandations émanant de la cinquième session du Groupe de travail et des décisions et demandes de l'Organe directeur du Traité international en la matière. La Commission souhaitera peut-être formuler des orientations concernant les activités présentées visant à donner suite aux recommandations.

Des informations supplémentaires pertinentes figurent dans les documents sur le *renforcement des capacités de sélection végétale (CGRFA-13/11/Inf.12)* et sur le *renforcement des systèmes semenciers – analyse des lacunes du secteur semencier (CGRFA-13/11/Inf.13)*, ainsi que dans l'étude sur les *choix possibles s'agissant de promouvoir la sécurité alimentaire – gestion sur le lieu d'exploitation et conservation in situ des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Étude de référence n° 51)*.

4. Ressources génétiques aquatiques – examen des informations relatives aux ressources génétiques aquatiques et problèmes clés liés à L'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde

La Commission, à sa onzième session ordinaire, a reconnu l'importance et la vulnérabilité des ressources génétiques aquatiques, leur rôle dans une approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture et leur contribution à la résolution des problèmes posés par le changement climatique. En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission a placé au rang d'objectif d'étape primordial la présentation d'un premier rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde*.

Le document *Préparation du rapport sur L'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde (CGRFA-13/11/11)* expose le fondement et la portée de la préparation du *Rapport sur L'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde*, propose un processus de préparation du premier rapport et fournit un canevas indicatif de ses chapitres. La Commission est invitée à donner son avis sur le contenu et le processus de préparation du rapport.

Des informations supplémentaires pertinentes figurent dans le document relatif à l'*amélioration de la collecte et du partage des informations sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-13/11/Inf.14)*.

5. Progrès accomplis dans d'autres domaines du Programme de travail pluriannuel

5.1 Ressources génétiques forestières, y compris le rapport de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières

La Commission, à sa dernière session, a demandé à la FAO de préparer, pour examen à sa quatorzième session ordinaire, un rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*, qui sera la première évaluation des ressources génétiques forestières faisant autorité et revêtant une importance pour la gestion durable des forêts, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la conservation de la diversité biologique et la durabilité de l'environnement¹⁴. La Commission a également approuvé le plan général du rapport¹⁵ ainsi qu'un calendrier indicatif pour le processus préparatoire¹⁶. Des indications pour la préparation de rapports de pays sont

¹⁴ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 49.

¹⁵ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 50.

¹⁶ CGRFA-12/09/Rapport, *Annexe G (Plan stratégique)*, IV. Ressources génétiques forestières.

fournies dans le document intitulé *Lignes directrices pour la préparation des rapports de pays pour l'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-13/11/Inf.15).

La Commission, à sa dernière session, a créé un Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières. La première session de ce Groupe de travail s'est tenue du 4 au 6 avril et son rapport (CGRFA-13/11/12) a été présenté à la Commission pour examen.

Le document intitulé *Suite donnée aux recommandations relatives aux ressources génétiques forestières, notamment l'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-13/11/13) présente les activités et les ressources financières nécessaires pour achever le rapport et invite la Commission à dicter des orientations concernant la version finale du rapport et la suite à donner à ses recommandations et conclusions.

5.2 Ressources zoogénétiques, y compris le rapport de la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à la FAO de préparer un rapport intérimaire sur ses activités liées aux ressources zoogénétiques et sur la mise en application du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹⁷ ainsi qu'un rapport intérimaire sur les contributions d'autres organisations internationales à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Elle a également demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant la présente session afin d'examiner les progrès accomplis et les mesures prises pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, y compris la Stratégie de financement¹⁸.

La sixième session du Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques s'est tenue du 24 au 26 novembre 2011, et son rapport (CGRFA-13/11/14) a été présenté à la Commission, pour examen.

En réponse à la demande la Commission, qui avait dit souhaiter que des rapports sur la situation et les tendances des ressources zoogénétiques soient disponibles à chaque session ordinaire, le document sur *la situation et les tendances concernant les ressources zoogénétiques en 2010* (CGRFA-13/11/Inf.17) a été élaboré et présenté à la Commission pour information.

Le document intitulé *Rapport intérimaire de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/15) donne une vue d'ensemble des activités entreprises par la FAO depuis la douzième session ordinaire de la Commission pour appuyer la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, y compris l'élaboration d'un projet de directives techniques. Ces directives, telles qu'examinées par le Groupe de travail, sont développées dans les documents suivants (en anglais seulement):

- *Projet de directives relatives à l'étude et au suivi des ressources zoogénétiques* (CGRFA/13/11/Inf.18);
- *Projet de directives relatives à la caractérisation phénotypique des ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/Inf.19);
- *Projet de directives relatives à la caractérisation génétique moléculaire des ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/Inf.20);
- *Projet de directives relatives à la cryoconservation des ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/Inf.21); et
- *Projet de directives relatives à la mise en place du cadre institutionnel pour la gestion des ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/Inf.22).

¹⁷ CGRFA-12/09/Rapport, *Annexe G (Plan stratégique)*, paragraphe 10.

¹⁸ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 46.

Des informations relatives aux activités pertinentes d'autres organisations internationales contribuant à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* sont fournies dans le *rapport intérimaire des organisations internationales sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/Inf.16).

Le document intitulé *Stratégie de financement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (CGRFA-13/11/16) donne des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de financement et demande à la Commission de se prononcer sur le premier appel à propositions et sur le développement ultérieur de la Stratégie de financement.

5.3 Biodiversité des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a examiné deux études exploratoires succinctes décrivant les principales fonctions et les principaux services assurés par les micro-organismes et les invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture¹⁹ et elle est convenue que, sur la base de ces études, des informations supplémentaires pourraient être rassemblées entre ses douzième et quatorzième sessions ordinaires, de manière à permettre l'examen des questions fondamentales à sa quatorzième session ordinaire, ainsi qu'une analyse plus approfondie de l'état d'avancement des travaux relatifs aux micro-organismes et aux invertébrés à sa quinzième session ordinaire²⁰.

Le document *Progression de l'examen des questions essentielles relatives aux micro-organismes et aux invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-13/11/17) fait brièvement le point sur l'examen des questions clés concernant les micro-organismes et les invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture. Il est présenté à la Commission pour examen.

5.4 Objectifs et indicateurs concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a pris note que la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à sa dixième session en 2010, aborderait un certain nombre de points relatifs aux objectifs et indicateurs concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; elle est en outre convenue de prendre le rôle de chef de file dans l'élaboration et l'emploi d'objectifs et indicateurs de la biodiversité liés aux travaux de la Commission²¹.

Le document *Objectifs et indicateurs internationaux relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-13/11/18) décrit les faits internationaux récents relatifs aux indicateurs et intéressant le travail de la Commission, donne une vue d'ensemble des principales activités de la FAO dans le domaine des indicateurs et des objectifs internationaux en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et demande l'avis de la Commission en ce qui concerne les activités futures dans ce domaine en vue de faciliter l'examen de cette question à sa quatorzième session ordinaire, comme prévu dans le Programme de travail pluriannuel.

6. Mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel

6.1 Ressources humaines et financières de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel

La Commission, à sa dernière session, a souligné qu'il fallait accorder la priorité à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel dans le cadre du Programme ordinaire de la FAO, et a demandé à son Secrétariat de présenter un rapport sur les ressources humaines et financières disponibles pour appuyer la mise en œuvre de ce Programme, pour examen à chacune de ses

¹⁹ CGRFA-12/09/15.1 et CGRFA-12/09/15.2

²⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 68.

²¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 98.

sessions ordinaires²². Ce rapport figure dans le document *Ressources humaines et financières à l'appui de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel (CGRFA-13/11/19)*, pour examen par la Commission.

6.2 Examen du Programme de travail pluriannuel

En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission, à sa onzième session ordinaire, est convenue d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel à ses treizième et quinzième sessions ordinaires²³.

Le document intitulé *Examen du Programme de travail pluriannuel (CGRFA-13/11/20)* fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de la Commission depuis son adoption en 2007. Il évalue dans quelle mesure les résultats et objectifs d'étape de ce Programme visés pour les prochaines sessions de la Commission sont encore pertinents et objectivement réalisables. La Commission est invitée à examiner le *Projet de Programme de travail pluriannuel révisé: Principaux résultats et objectifs d'étape (2013-2021)* qui figure à l'Annexe 2 du document, en prenant en considération les progrès accomplis, la faisabilité des objectifs d'étape et des résultats envisagés, ainsi que les commentaires et suggestions communiqués par les groupes de travail techniques intergouvernementaux de la Commission²⁴.

Le rapport sur *L'État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture* constitue un objectif à long terme fondamental du Programme de travail pluriannuel²⁵. Le document sur *la préparation du rapport sur l'État de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-13/11/Inf.23)*, contient une note conceptuelle sur la préparation du rapport, dont la présentation est prévue à la seizième session ordinaire de la Commission.

II. COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

7. Coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

La Commission joue un rôle de premier plan dans la coopération entre la FAO et la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La Commission et la Conférence des Parties ont régulièrement reconnu l'importance de leur coopération.

Le document *Coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CGRFA-13/11/21)*, qui a été élaboré conjointement avec le Secrétariat de la Convention, demande l'avis de la Commission sur le renforcement de la coopération avec la Convention, en réponse aux différentes invitations formulées à la dixième session de la Conférence des Parties, et dans le contexte du plan de travail conjoint avec le Secrétariat de la CDB. Le document *Plan de travail conjoint avec le Secrétariat de la Convention (CGRFA-13/11/Inf. 11)* présente le Plan de travail conjoint pour 2012-2020.

8. Coopération avec d'autres organisations et instruments internationaux

Le renforcement de la coopération et du partenariat sur la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture est un objectif stratégique de la Commission²⁶. Le document intitulé *Coopération avec d'autres organisations et instruments internationaux (CGRFA-13/11/22)* résume la coopération et les contributions des organisations internationales en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel.

²² CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 82.

²³ CGRFA-11/07/Rapport, Annexe E.

²⁴ CGRFA-13/11/8; CGRFA-13/11/12 CGRFA-13/11/14.

²⁵ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G (*Plan stratégique*).

²⁶ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G (*Plan stratégique*), page 2.

Des informations supplémentaires pertinentes figurent dans le document sur les *communications des organisations internationales sur les thèmes prioritaires de la session (CGRFA-13/11/Inf.9)* et dans le *rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-13/11/Inf.24)*.

III. MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

9. Statut et structure de la Commission

La Commission, à sa dernière session, a mis l'accent sur la nécessité d'accroître sa visibilité. Elle a souligné le rôle de premier plan qu'elle joue au sein de la structure institutionnelle de la FAO et a demandé à son Secrétaire de préparer une analyse des difficultés qui pouvaient être liées à son statut actuel et d'analyser et d'évaluer les avantages et inconvénients d'un éventuel changement de statut qui en ferait un Comité technique, conformément à l'article V.6 de l'Acte constitutif. La Commission a également demandé à son Secrétariat d'envisager différents mécanismes, méthodes et outils créatifs et novateurs qui permettraient d'accroître la visibilité de la Commission, outre l'examen de son statut dans le cadre de l'Acte constitutif de la FAO.²⁷ La Conférence de la FAO, à sa trente-sixième session, s'est félicitée que le statut conféré à la Commission dans le cadre de l'Acte constitutif de la FAO soit examiné par la Commission à la présente session.²⁸

Le document *Statuts et structure de la Commission (CGRFA-13/11/23)* expose brièvement le statut actuel de la Commission au regard de l'Acte constitutif de la FAO, examine le statut des Comités techniques en vertu de l'article V, paragraphe 6, alinéa c), de l'Acte constitutif de la FAO et formule quelques observations, principalement de nature procédurale, concernant un éventuel changement de statut de la Commission, qui deviendrait un comité technique. Le document envisage également d'autres moyens d'améliorer la visibilité de la Commission, pour examen par cette dernière.

IV. QUESTIONS DIVERSES

10. Autres questions

11. Date et lieu de la quatorzième session ordinaire de la Commission

12. Élection du président et des vice-présidents

13. Adoption du rapport

²⁷ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 102.

²⁸ C 2009/REP, paragraphe 172.

CALENDRIER PROVISOIRE

Heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
Lundi 18 juillet 2011 matin			
10 heures – 13 heures		Ouverture de la session	
	1	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-13/11/1 CGRFA-13/11/2
Lundi 18 juillet 2011 après-midi			
I. PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL			
15 heures – 18 heures	2	Questions intersectorielles	
		2.1 Modalités possibles d'application et d'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/3
		2.2 Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/4
		2.3 Politiques et dispositions relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant	CGRFA-13/11/5
Mardi 19 juillet 2011 matin			
10 heures – 13 heures	3	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
		3.1 Examen du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i> mis à jour	CGRFA-13/11/6
		3.2 Examen de la coopération avec le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/7
		3.3 Progrès accomplis depuis la douzième session ordinaire, y compris le rapport de la cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques	CGRFA-13/11/8 CGRFA-13/11/9 CGRFA-13/11/10
Mardi 19 juillet 2011 après-midi			
15 heures – 18 heures	4	Ressources génétiques aquatiques – Examen des informations relatives aux ressources génétiques aquatiques et problèmes clés liés à <i>L'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>	CGRFA-13/11/11

Heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
	5	Progrès accomplis dans d'autres domaines du Programme de travail pluriannuel	
		5.1 Ressources génétiques forestières, y compris le rapport de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières	CGRFA-13/11/12 CGRFA-13/11/13
		5.2 Ressources zoogénétiques, y compris le rapport de la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/14 CGRFA-13/11/15 CGRFA-13/11/16
Mercredi 20 juillet 2011			
matin			
10 heures – 13 heures	5	5.3 Biodiversité des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/17
		5.4 Objectifs et indicateurs concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-13/11/18
Mercredi 20 juillet 2011			
après-midi			
15 heures – 18 heures	6	Mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel	
		6.1 Ressources humaines et financières de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel	CGRFA-13/11/19
		6.2 Examen du Programme de travail pluriannuel	CGRFA-13/11/20
Jeudi 21 juillet 2011			
matin			
II. COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX			
10 heures – 13 heures	7	Coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique	CGRFA-13/11/21
	8	Coopération avec d'autres organisations et instruments internationaux	CGRFA-13/11/22
Jeudi 21 Juillet 2011			
après-midi			
III. MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION			
15 heures – 18 heures	9	Statut et structure de la Commission	CGRFA-13/11/23

Heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
IV. QUESTIONS DIVERSES			
	10	Autres questions	
	11	Date et lieu de la quatorzième session ordinaire de la Commission	
	12	Élection du président et des vice-présidents	
Vendredi 21 juillet 2011 après-midi			
15 heures – 18 heures	13	Adoption du Rapport	